



# DES ACTIONS POUR FAVORISER LE VIEILLISSEMENT ACTIF

## Municipalité amie des aînés



# Saviez-vous que?

**Au Québec,  
entre 2006 et 2056 :**

La proportion des 65 ans  
ou plus va doubler  
(de 14 à 28 %)

La proportion des 80 ans  
ou plus va tripler  
(de 3,6 à 10,9 %)

La proportion des 95 ans  
ou plus va être multipliée  
par dix (de 0,1 à 1,2 %)

Institut de la statistique du Québec.  
Perspectives démographiques du Québec et des régions,  
2006-2056, édition 2009.

**Pour vous aider à adapter votre milieu et permettre aux citoyens de vieillir en restant actifs, vous pouvez vous prévaloir du Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité amie des aînés.**

**Ce programme s'adresse à votre municipalité si, par exemple, vous prévoyez :**

- que les logements destinés aux aînés se trouveront en nombre insuffisant ou seront mal adaptés à leurs besoins;
- que la gamme d'activités de loisir offertes aux personnes aînées devra être davantage variée;
- que le mobilier urbain devra être revu en tenant compte des nouvelles réalités démographiques;
- que la demande pour des services de transport adapté sera en progression;
- qu'une diffusion de l'information plus ciblée sera un atout afin d'assurer la participation des personnes aînées à la vie communautaire.

Le vieillissement actif fait référence à une participation constante à la vie sociale, économique, culturelle, intellectuelle et civique. Les aînés qui participent maintiennent leur sentiment d'utilité, développent leurs aptitudes, conservent un réseau social et acquièrent une image forte d'eux-mêmes. Au bout du compte, il s'agit de se mobiliser autour d'un même objectif : créer des milieux où il fait bon vieillir !



## En déposant une demande de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés, votre municipalité recevra :

- une aide financière qui varie en fonction de la nature du projet et de la taille de la municipalité;
- un accompagnement du Carrefour action municipale et famille (CAMF).

## Pour effectuer une demande de financement

Vous trouverez les documents suivants dans le site Internet du ministère de la Famille et des Aînés à l'adresse [mfa.gouv.qc.ca](http://mfa.gouv.qc.ca) :

- 1 → Le document de référence *Municipalité amie des aînés : favoriser le vieillissement actif au Québec*
- 2 → Le Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité amie des aînés
- 3 → Le formulaire de demande de financement

## Pour être reconnue municipalité amie des aînés

Une reconnaissance est décernée par la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, pour souligner la qualité de la démarche permettant aux personnes aînées de vieillir en restant actives. Elle peut être obtenue de deux façons :

- 1 → En effectuant la démarche Municipalité amie des aînés avec l'accompagnement du CAMF dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité amie des aînés. Lors du dépôt du plan d'action découlant de cette démarche, la reconnaissance vous sera automatiquement accordée.
- 2 → En remplissant le formulaire prévu à cette fin, que vous trouverez en ligne à l'adresse [mfa.gouv.qc.ca](http://mfa.gouv.qc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le soutien offert et sur la reconnaissance Municipalité amie des aînés, veuillez communiquer avec votre direction régionale, qui peut également vous soutenir dans l'élaboration de la demande et dans le suivi du projet.

## Régions

**Bas-Saint-Laurent**  
**Capitale-Nationale**  
**Chaudière-Appalaches**  
**Côte-Nord**  
**Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**  
**Saguenay-Lac-Saint-Jean**

## Coordonnées

**Direction régionale  
de la Capitale nationale  
et de l'Est du Québec**  
750, boul. Charest Est, bureau 510  
Québec (Québec) G1K 3J7  
Téléphone : 418 644-6955  
Sans frais : 1 866 640-9919

**Centre-du-Québec**  
**Estrie**  
**Mauricie**  
**Montérégie**

**Direction régionale  
du Centre et du Sud du Québec**  
201, place Charles-Le Moyne, bureau 6.02  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
Téléphone : 450 928-7676  
Sans frais : 1 866 640-9917

**Abitibi-Témiscamingue**  
**Lanaudière**  
**Laurentides**  
**Laval**  
**Nord-du-Québec**  
**Outaouais**

**Direction régionale  
de l'Ouest et du Nord du Québec**  
1760A, boul. Le Corbusier  
Laval (Québec) H7S 2K1  
Téléphone : 450 680-6525  
Sans frais : 1 866 640-9918

**Montréal**

**Direction régionale de Montréal**  
600, rue Fullum, 6<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2K 4S7  
Téléphone : 514 873-7200

